

# PLU (1) Des atouts majeurs pour l'avenir du village

Dans le cadre de l'instauration d'un plan local d'urbanisme (PLU), les conseillers municipaux ont débattu des orientations générales du plan d'aménagement et de développement durables de la commune (PADD).

Le PADD exprime les choix de la commune dans son développement et plus précisément son projet politique d'aménagement. Morvillars bénéficie d'une situation particulièrement stratégique sur l'axe Belfort-Delle. Le village est traversé par les routes départementales RD 19 et RD 23. Il bénéficie de deux accès directs à la RN 1019 qui le relie à l'autoroute A36 et à la Transjurane suisse. Situé à 4 kilomètres seulement de la gare TGV de Meroux et de l'hôpital Nord Franche-Comté de Trévenans, Morvillars sera desservi, en décembre prochain par la ligne ferroviaire Belfort-Delle avec une halte au centre du village, juste à côté de la desserte Optymo.

## Château et halte ferroviaire

Historiquement, la commune de Morvillars s'est essentiellement développée autour de l'activité industrielle de l'entreprise Viellard Migeon et Cie (forges, visserie, usine d'hameçons, cités ouvrières et châteaux patronaux).

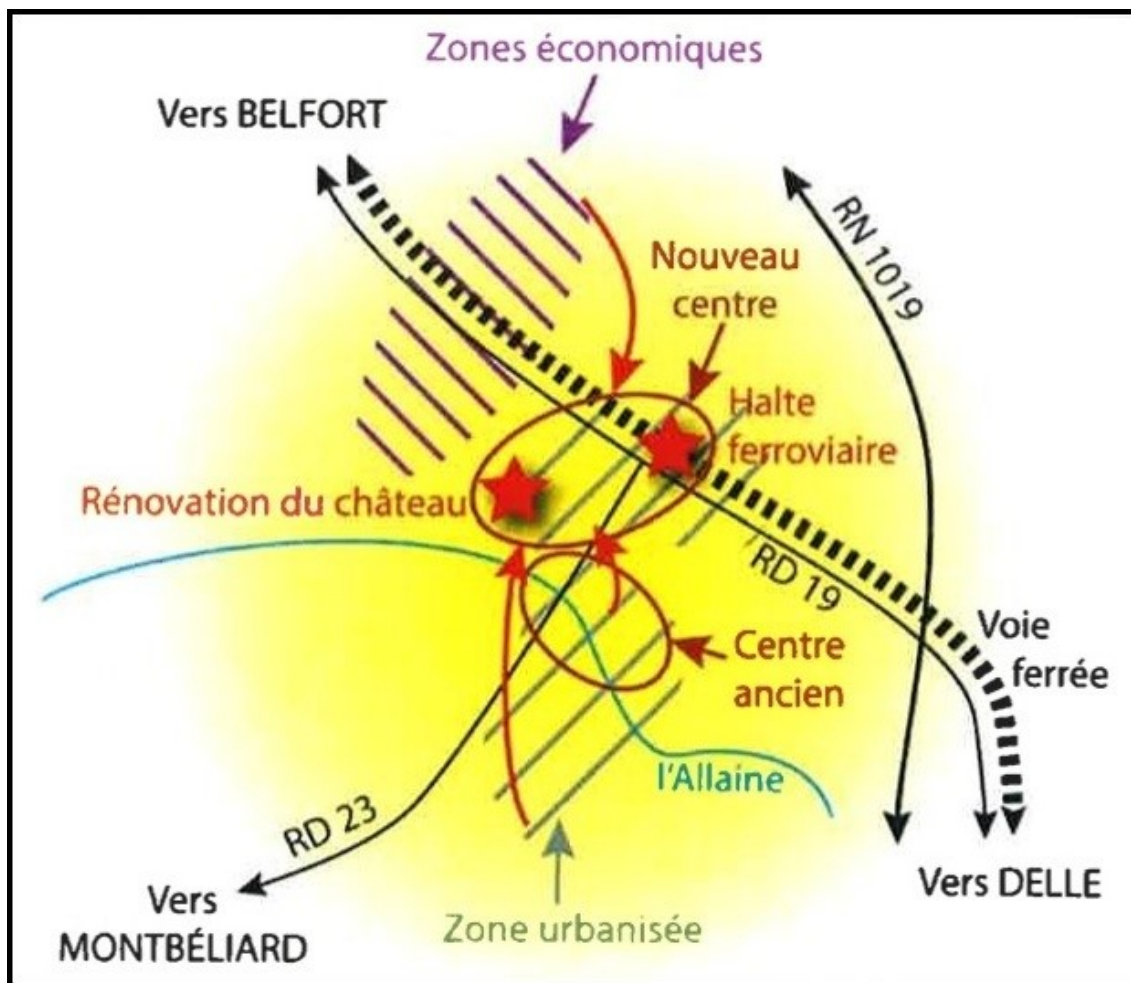
Aujourd'hui, deux zones d'activité économiques (Z.I. port de Bourogne-Morvillars et Z.I. des Tourelles) intéressent les entreprises afin de s'implanter dans une position stratégique par rapport aux axes de communication.

Demain, cette attractivité économique sera renforcée par le projet de réhabilitation du château communal en pôle économique rassemblant start-ups, restaurant, services aux entreprises et par la réouverture de la ligne ferroviaire Belfort-Delle.

Ces deux projets sont les clés de voute du projet communal pour les 15 prochaines années. Ils permettront de définir le rôle de Morvillars autour de plusieurs axes : l'attractivité de la commune et notamment du centre-village, la maîtrise du développement urbain, la valorisation du patrimoine communal, la réponse aux besoins des habitants en services et équipements publics sans oublier la protection de l'environnement. En effet, le pari consistera à maintenir un équilibre entre le développement urbain et économique d'une part et une qualité environnementale à valoriser d'autre part.



*La réouverture de la ligne ferroviaire Belfort-Delle : un atout pour Morvillars.*



*Morvillars bénéficie d'une situation particulièrement stratégique sur l'axe Belfort-Delle.*

## **P.L.U. (2) Patrimoine et environnement à mettre en valeur**

L'attractivité de la commune et notamment du centre-village et la maîtrise du développement urbain sont les clés de voute du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) débattu lors du dernier conseil municipal.

Les élus ont également réfléchi à la valorisation du patrimoine communal et à la protection des espaces environnementaux. Le patrimoine de la commune est principalement empreint par l'activité industrielle. Dans l'avenir, il faudra préserver les témoins du passé que sont les bâtiments d'usine, le quartier de l'ancienne forge, le canal usinier, les cités ouvrières, les châteaux preuves du développement flamboyant de l'industrie depuis plus de deux siècles.

D'autres éléments patrimoniaux font partie de l'identité de la commune : nécropole nationale 1914-1918, église propriété des deux communes de Morvillars et Méziré, fontaine, lavoirs, place du marché, tours de l'ancienne maison forte, tombeau de Walter d'Andlau...

### **Un cadre de vie de qualité**

La commune bénéficie de milieux naturels riches autour de la rivière l'Allaine et des étangs mais aussi d'un vaste espace agricole et forestier sans oublier les parcs boisés autour des châteaux. Ces espaces sont sources de richesse. Ils doivent être protégés. Ainsi, les élus tiennent absolument à maintenir l'espace

agricole sans le morceler par l'urbanisation et à préserver les zones humides (exemple Natura 2000), les bords de l'Allaine, la forêt naturelle ainsi que ses lisières.

Avant tout projet, il faudra prendre en compte le risque d'inondation lié à l'Allaine et proposer sur les secteurs sensibles des programmes éco-exemplaires.

Le rayonnement de la commune passe certes par un renouveau économique et l'accueil de nouveaux habitants mais aussi par un cadre de vie de qualité et un environnement intéressant.



*La commune bénéficie de milieux naturels riches autour de la rivière et des étangs*



*Des éléments patrimoniaux font partie de l'identité de la commune : église et futur prieuré*

## **P.L.U. (3) Un accueil maîtrisé de nouveaux habitants**

L'évolution de Morvillars pour les prochaines années va se réaliser principalement par la restructuration du centre village autour du centre ancien et du secteur du château communal.

L'accueil de nouveaux habitants se fera en respectant l'objectif de lutte contre l'étalement urbain (peu d'extension de réseaux). Il s'appuiera également sur le potentiel de rénovation et de réhabilitation de l'habitat existant (logements ouvriers liés à l'entreprise V.M.C par exemple) et sur des projets respectueux de l'environnement voire écoresponsables.

L'accueil d'une population nouvelle est estimé à 190 habitants d'ici 15 ans. L'arrivée de nouveaux habitants assurera le maintien des équipements et services offerts à la population en particulier l'école et le collège. Les constructions neuves seront érigées prioritairement dans les « dents creuses » : terrains constructibles encore libres dans les zones déjà urbanisées. L'hypothèse d'un quartier éco-exemplaire est émise à l'arrière du collège et du terrain de foot.

Le nouveau centre du village va se déplacer vers le château, l'école, le collège et les équipements sportifs. Le secteur du parc du château communal sera à repenser avec une restructuration de l'espace.

Dans d'autres quartiers, le paysage morvellais va changer au fil des années prochaines. Le secteur, le long de la RD 19, entre les deux passages à niveau, sera requalifié avec des aménagements paysagers (espaces verts) et de services en développant, si possible, diverses activités économiques.

L'ouverture en décembre prochain de la ligne de chemin de fer Belfort-Delle nécessitera de fluidifier le trafic à proximité de passage à niveau PN 15 et de la halte ferroviaire. La municipalité a déjà anticipé ce surcroît de circulation automobile en obtenant divers aménagements du carrefour rue De Lattre et rue de la Guinguette. Il faudra envisager certainement la création d'une voie supplémentaire au carrefour près du garage Peugeot afin de permettre un dégagement vers Grandvillars.

Enfin, l'entrée sud, en venant de Méziré, fera l'objet d'étude (sécurisation de l'entrée d'agglomération, reconfiguration du parking de la nécropole et du cimetière civil, étude du sens de circulation ou d'une nouvelle voirie sur le secteur des lotissements des Boulottes.

- Un PLU qui traduit la volonté des élus de résoudre des problèmes structurels (équipements, voirie)
- Un PLU créatif intégrant une vision à long terme permettant d'adapter le village et ses atouts au développement économique qui accompagnera la nouvelle voie de chemin de fer
- Un PLU, enfin, responsable avec une qualité environnementale certaine.



*Pour un PLU responsable avec une qualité environnementale certaine. (Morvillars survolé en montgolfière)*



*Privilégier les terrains constructibles au sein du village (en rose sur la carte)*

## Les élus préparent les quinze ans à venir (12/04/2018)

Dans le cadre de l'instauration d'un plan local d'urbanisme (PLU), les conseillers municipaux ont débattu des orientations générales du plan d'aménagement et de développement durables (PADD) de la commune.



*La commune bénéficie de milieux naturels riches autour de la rivière et des étangs.*



*La réouverture de la ligne ferroviaire Belfort-Delle : un atout pour Morvillars.*

Le plan d'aménagement et de développement durables (PADD) exprime les choix de la commune quant à son projet politique d'aménagement. Morvillars bénéficie d'une situation particulièrement stratégique sur l'axe Belfort-Delle. Le village est traversé par les routes départementales RD 19 et RD 23. Il bénéficie de deux accès directs à la RN 1019 qui le relie à l'autoroute A36 et à la Transjurane suisse.

Située à quatre kilomètres seulement de la gare TGV de Meroux et de l'hôpital Nord Franche-Comté de Trévenans, la commune de Morvillars sera desservie, en décembre prochain par la ligne ferroviaire Belfort-Delle avec une halte au centre du village, juste à côté de la desserte Optymo.

Historiquement, la commune de Morvillars s'est essentiellement développée autour de l'activité industrielle de l'entreprise Viellard Migeon et Cie (forges, visserie, usine d'hameçons, cités ouvrières et châteaux patronaux). Aujourd'hui, deux zones d'activité économiques, la ZI du Port de Bourogne-Morvillars et celle des Tourelles, intéressent les entreprises afin de s'implanter dans une position stratégique par rapport aux axes de communication.

Demain, cette attractivité économique sera renforcée par le projet de réhabilitation du château communal en pôle économique rassemblant start-up, restaurant, services aux entreprises et par la réouverture de la ligne ferroviaire Belfort-Delle. Ces deux projets sont les clés de voûte du projet communal pour les quinze prochaines années. Ils permettront de définir le rôle de Morvillars autour de plusieurs axes : l'attractivité de la commune et notamment du centre-village, la maîtrise du développement urbain, la valorisation du patrimoine communal, la réponse aux besoins des habitants en services et équipements publics sans oublier la protection de l'environnement. En effet, le pari consistera à maintenir un équilibre entre le développement urbain et économique d'une part et une qualité environnementale à valoriser d'autre part.

Les élus ont également réfléchi à la valorisation du patrimoine communal et à la protection des espaces environnementaux. Le patrimoine de la commune est principalement marqué par l'activité industrielle. Dans l'avenir, il faudra préserver les témoins du passé que sont les bâtiments d'usine, le quartier de l'ancienne forge, le canal usinier, les cités ouvrières, les châteaux, preuves du développement flamboyant de l'industrie depuis plus de deux siècles.

D'autres éléments patrimoniaux font partie de l'identité de la commune : nécropole nationale 1914-1918, église propriété des deux communes de Morvillars et Méziré, fontaine, lavoirs, place du marché, tours de l'ancienne maison forte, tombeau de Walter d'Andlau...

## **Un cadre de vie de qualité**

La commune bénéficie de milieux naturels riches autour de la rivière l'Allaine et des étangs mais aussi d'un vaste espace agricole et forestier sans oublier les parcs boisés autour des châteaux. Ces espaces sont sources de richesse. Ils doivent être protégés.

Les élus tiennent absolument à maintenir l'espace agricole sans le morceler par l'urbanisation et à préserver les zones humides (exemple Natura 2000), les bords de l'Allaine, la forêt naturelle ainsi que ses lisières. Avant tout projet, il faudra prendre en compte le risque d'inondation lié à l'Allaine et proposer sur les secteurs sensibles des programmes éco-exemplaires.

Le rayonnement de la commune passe par un renouveau économique et un cadre de vie de qualité, sans oublier l'accueil de nouveaux habitants, sujet sur lequel nous reviendront dans une prochaine édition.

## **4 kilomètres séparent Morvillars de la gare TGV et de l'hôpital Nord Franche-Comté**



## Les élus préparent les quinze ans à venir

Dans le cadre de l'instauration d'un plan local d'urbanisme (PLU), les conseillers municipaux ont débattu des orientations générales du plan d'aménagement et de développement durables (PADD) de la commune.

**L**e plan d'aménagement et de développement durables (PADD) exprime les choix de la commune quant à son projet politique d'aménagement. Morvillars bénéficie d'une situation particulièrement stratégique sur l'axe Belfort-Delle. Le village est traversé par les routes départementales RD 19 et RD 23. Il bénéficie de deux accès directs à la RN 1019 qui le relie à l'autoroute A36 et à la Transjurane suisse.

Située à quatre kilomètres seulement de la gare TGV de Meroux et de l'hôpital Nord Franche-Comté de Trévenans, la commune de Morvillars sera desservie, en décembre prochain par la ligne ferroviaire Belfort-Delle avec une halte au centre du village, juste à côté de la descente Optymo.

Historiquement, la commune de Morvillars s'est essentiellement développée autour de l'activité industrielle de l'entreprise Viellard Migeon et Cie (forges, visserie, usine d'hameçons, cités ouvrières et châteaux patronaux). Aujourd'hui, deux zones d'activité économiques, la ZI du Port de Bourogne-Morvillars et celle des Tourelles, intéressent les entreprises afin de s'implanter dans une position stratégique par rapport aux axes de communication.

Demain, cette attractivité économique sera renforcée par le projet de réhabilitation du château communal en pôle économique rassemblant start-up, restaurant, services aux entreprises et par la réouverture de la ligne ferroviaire Belfort-Delle. Ces deux projets sont les clés de voûte du projet communal pour les quinze prochaines an-



La commune bénéficie de milieux naturels riches autour de la rivière et des étangs.

nées. Ils permettront de définir le rôle de Morvillars autour de plusieurs axes : l'attractivité de la commune et notamment du centre-village, la maîtrise du développement urbain, la valorisation du patrimoine communal, la réponse aux besoins des habitants en services et équipements publics sans oublier la protection de l'environnement. En effet, le pari consistera à maintenir un équilibre entre le développement urbain et économique d'une part et une qualité environnementale à valoriser d'autre part.

Les élus ont également réfléchi à la valorisation du patrimoine communal et à la protection des espaces environnementaux. Le patrimoine de la commune est principalement marqué par l'activité industrielle. Dans l'avenir, il faudra préserver les sémoins du passé que sont les bâtiments d'usine, le quartier de l'ancienne forge, le canal usinier, les cités ouvrières, les châteaux, preuves du développement flamboyant de l'industrie depuis plus de deux siècles.

D'autres éléments patrimoniaux

font partie de l'identité de la commune : nécropole nationale 1914-1918, église propriété des deux communes de Morvillars et Mézière, fontaine, lavoir, place du marché, toits de l'ancienne maison forte, tombeau de Walter d'Andlau...

### Un cadre de vie de qualité

La commune bénéficie de milieux naturels riches autour de la rivière l'Allaine et des étangs mais aussi d'un vaste espace agricole et forestier sans oublier les parcs boisés autour des châteaux. Ces espaces sont sources de richesse. Ils doivent être protégés.

Les élus tiennent absolument à maintenir l'espace agricole sans le morceler par l'urbanisation et à préserver les zones humides (exemple Natura 2000), les bords de l'Allaine, la forêt naturelle ainsi que ses lisières. Avant tout projet, il faudra prendre en compte le risque d'inondation lié à l'Allaine et proposer sur les secteurs sensibles des programmes éco-exemplaires.

Le rattachement de la commune passe par un renouveau économique et un cadre de vie de qualité, sans oublier l'accueil de nouveaux habitants, sujet sur lequel nous reviendrons dans une prochaine édition.



La réouverture de la ligne ferroviaire Belfort-Delle : un atout pour Morvillars.

**4** kilomètres séparent Morvillars de la gare TGV et de l'hôpital Nord Franche-Comté.

## Un accueil maîtrisé de nouveaux habitants (3/04/2018)

*L'accueil de nouveaux habitants se fera en respectant l'objectif de lutte contre l'étalement urbain (peu d'extension de réseaux) et s'appuiera sur le potentiel de rénovation et de réhabilitation de l'habitat existant.*



Pour un PLU responsable avec une qualité environnementale certaine.

L'évolution de Morvillars pour les prochaines années va se réaliser principalement par la restructuration du centre village autour du centre ancien et du secteur du château communal (ER du 11 avril).

L'accueil de nouveaux habitants se fera en respectant l'objectif de lutte contre l'étalement urbain (peu d'extension de réseaux). Il s'appuiera également sur le potentiel de rénovation et de réhabilitation de l'habitat existant (logements ouvriers liés à l'entreprise VMC par exemple) et sur des projets respectueux de l'environnement voire écoresponsables.

L'accueil d'une population nouvelle est estimé à 190 habitants d'ici 15 ans. L'arrivée de nouveaux habitants assurera le maintien des équipements et services offerts à la population en particulier l'école et le collège. Les constructions neuves seront érigées prioritairement dans les « dents creuses » : terrains constructibles encore libres dans les zones déjà urbanisées. L'hypothèse d'un quartier éco-exemplaire est émise à l'arrière du collège et du terrain de foot. Le nouveau centre du village va se déplacer vers le château, l'école, le collège et les équipements sportifs. Le secteur du parc du château communal sera à repenser avec une restructuration de l'espace. Dans d'autres quartiers, le paysage morvellais va changer au fil des prochaines années.

Le secteur situé le long de la RD 19, entre les deux passages à niveau, sera requalifié avec des aménagements paysagers (espaces verts) et de services en développant, si possible, diverses activités économiques. L'ouverture en décembre prochain de la ligne de chemin de fer Belfort-Delle nécessitera de fluidifier le trafic à proximité de passage à niveau PN 15 et de la halte ferroviaire. La municipalité a déjà anticipé ce surcroît de circulation automobile en obtenant divers aménagements du carrefour rue De-Lattre et rue de la Guinguette.

Il faudra envisager certainement la création d'une voie supplémentaire au carrefour près du garage Peugeot afin de permettre un dégagement vers Grandvillars. Enfin, l'entrée sud, en venant de Méziré, fera l'objet d'études (sécurisation de l'entrée d'agglomération, reconfiguration du parking de la nécropole et du

cimetière civil, étude du sens de circulation ou d'une nouvelle voirie sur le secteur des lotissements des Boulottes.

Ce PLU traduit la volonté des élus de résoudre des problèmes structurels (équipements, voirie) et d'intégrer une vision à long terme permettant d'adapter le village et ses atouts au développement économique qui accompagnera la nouvelle voie de chemin de fer.

## 190 nouveaux habitants d'ici 15 ans, telle est l'estimation prise en compte pour élaborer le plan local d'urbanisme (PLU).

MORVILLARS

13/04/2018

# Un accueil maîtrisé de nouveaux habitants

L'accueil de nouveaux habitants se fera en respectant l'objectif de lutte contre l'étalement urbain (peu d'extension de réseaux) et s'appuiera sur le potentiel de rénovation et de réhabilitation de l'habitat existant.

L'évolution de Morvillars pour les prochaines années va se réaliser principalement par la restructuration du centre village autour du centre ancien et du secteur du château communal (ER de 11 avril).

L'accueil de nouveaux habitants se fera en respectant l'objectif de lutte contre l'étalement urbain (peu d'extension de réseaux). Il s'appuiera également sur le potentiel de rénovation et de réhabilitation de l'habitat existant (logements ouvriers liés à l'entreprise VMC par exemple) et sur des projets respectueux de l'environnement voire écoresponsables.

L'accueil d'une population nouvelle est estimé à 190 habitants d'ici 15 ans. L'arrivée de nouveaux habitants assurera le maintien des équipements et services offerts à la population en particulier l'école et le collège. Les constructions neuves seront érigées prioritairement dans les « dents creuses » : terrains constructibles encore libres dans les zones déjà urbanisées. L'hypothèse d'un quartier éco-cosmopolite est émise à l'arrière du collège et du terrain de foot. Le nouveau centre du village va se déplacer vers le château, l'école, le collège et les équipements sportifs. Le secteur du parc du château communal sera à repenser avec une restructuration de l'espace. Dans d'autres



Pour un PLU responsable avec une qualité environnementale certaine.

quartiers, le paysage morvillais va changer au fil des prochaines années.

Le secteur situé le long de la RD 19, entre les deux passages à niveau, sera requalifié avec des aménagements paysagers (espaces verts) et de services en développement, si possible, diverses activités économiques. L'ouverture en décembre prochain de la ligne de chemin de fer Belfort-Delle nécessitera de fluidifier le trafic à proximité de passage à niveau PN 15 et de la halte ferroviaire. La municipalité a déjà anticipé ce surcroît de circulation automobile en obtenant divers aménagements du car-

refour rue De-Lastre et rue de la Guinguette.

Il faudra envisager certainement la création d'une voie supplémentaire au carrefour près du garage Peugeot afin de permettre un déchargement vers Grandvillars. Enfin, l'entrée sud, en venant de Mézière, fera l'objet d'études (sécurisation de l'entrée d'agglomération, reconfiguration du parking de la nécropole et du cimetière civil, étude du sens de circulation ou d'une nouvelle voirie sur le secteur des lotissements des Boulottes).









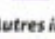
Ce PLU traduit la volonté des élus de résoudre des problèmes structurels (équipements, voirie) et

d'intégrer une vision à long terme permettant d'adapter le village et ses atouts au développement économique qui accompagnera la nouvelle voie de chemin de fer.


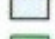

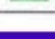
**190** NOUVEAUX habitants d'ici 15 ans, telle est l'estimation prise en compte pour élaborer le plan local d'urbanisme (PLU).



**Axe 1 - Renforcer l'attractivité de la commune et notamment du centre-village**






-  Secteur de projets, support de la recentralisation de Morvillars
-  Réorienter le développement de la commune vers son centre
-  Future halte ferroviaire
-  Château communal à rénover en établissement à vocation économique
-  Assurer et optimiser la desserte du centre et des voies principales
-  Requalifier le secteur d'activité le long de la RD 19
-  Restructurer l'espace autour des équipements scolaires et de loisir
-  Pérenniser l'activité industrielle (entreprise VMC notamment) en coeur de village
-  Poursuivre le développement des zones d'activité

**Autres informations cartographiées**





-  Espace agricole
-  Zone actuellement urbanisée
-  Massifs forestiers
-  Espaces boisés liés aux châteaux

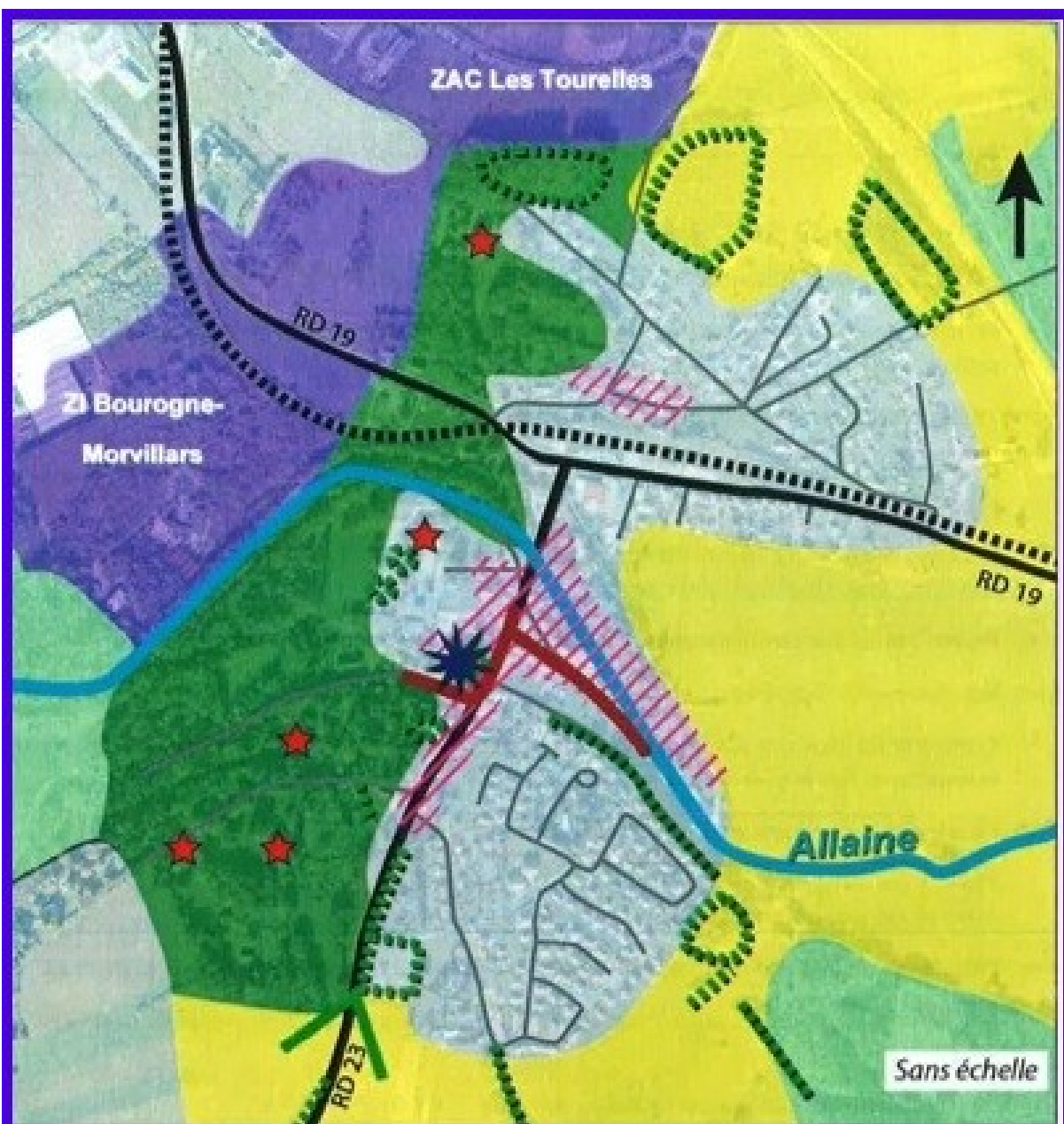


**Axe 2 - Poursuivre un développement urbain maîtrisé**

-  Zone urbanisée à densifier et dans laquelle favoriser la mixité fonctionnelle, sociale et générationnelle
-  Privilégier l'urbanisation dans les dents creuses
-  Maîtriser l'urbanisation du village (secteur(s) en extension à définir le cas échéant)
-  Secteur accueillant la majorité de logements ouvriers à rénover
-  Bâtiments agricoles à réhabiliter






**Autres informations cartographiées**

-  Espace agricole
-  Massifs forestiers
-  Espaces boisés liés aux châteaux
-  Zones d'activité







Sans échelle

**Axe 3 - Valoriser le patrimoine communal**








-  Protéger les éléments bâtis et naturels qui façonnent le paysage
-  Préserver les caractéristiques de la trame urbaine ancienne qui intègre notamment du «petit patrimoine»
-  Préserver les châteaux
-  Préserver les espaces boisés liés aux châteaux
-  Préserver la naturalité de l'entrée sud de la commune

**Autres informations cartographiées**


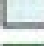



-  Espace agricole
-  Massifs forestiers
-  Espaces boisés liés aux châteaux
-  Zones d'activité



**Axe 4 – Pérenniser les services et équipements publics afin de répondre aux besoins des habitants**

-  Équipements scolaires à pérenniser
-  Prendre en compte le projet de réouverture de la ligne SONF
-  Future halte ferroviaire
-  Pérenniser les voies douces
-  Prendre en compte les nuisances liées aux principales infrastructures de transport
-  Optimiser les déplacements autour de la RD 23
-  Créer du stationnement dédié au cimetière

**Autres informations cartographiées:**

-  Espace agricole
-  Zone actuellement urbanisée
-  Massifs forestiers
-  Espaces boisés liés aux châteaux
-  Zones d'activité

